

Se marier à Bali... pour les Balinais : le poids de la tradition

Si le mariage ne représente pas pour les Balinais le rite de passage le plus important d'une vie, il reste toutefois une cérémonie majeure et notamment essentielle sur le plan social. Permettant notamment de siéger « à part entière » au *banjar* (assemblée du village ou de quartier), il marque en effet l'entrée définitive au sein de la communauté à la fois familiale, religieuse et villageoise. Le plus souvent la fête se déroule à la maison, plus rarement au temple. Comme pour les autres grandes cérémonies hindoues, c'est le plus souvent un grand-prêtre (*pedanda*) qui fixe la date du mariage, même si ensuite pour les rituels, la présence du prêtre du temple (*pemangku*) suffira pour assurer le bon déroulement de la cérémonie.

De l'amour au mariage...

Le romantisme, tel que se l'imaginent ou le définissent les Occidentaux depuis au moins deux siècles, n'existe tout simplement pas à Bali. La séduction oui, le romantisme non. Pour les Balinais, l'amour n'est jamais platonique et toujours corporel. L'amour (physique avant tout) n'a donc « naturellement » rien à voir avec le mariage (alliance familiale avant tout). Et le « mariage d'amour » dans tout ça ? Un oxymore par excellence : l'alliance supposée des êtres représente ici d'abord une alliance de deux mots de sens (quasiment) incompatibles. Pour afficher ou prouver leur affection, les hommes balinais – qu'ils soient coureurs de jupons avertis ou simples amants dociles – ne diront pas à leur dulcinée « oh, mon ange, ma lumière, ma promesse » ou « sans toi ma chérie ma vie n'est rien », non, ils leur tapoteront les fesses, leur pinceront les joues, ou encore échangeront « nez à nez » leurs odeurs...

Langage du corps à Bali contre bataille des mots en France, à chaque culture ses codes. Quand sonne l'heure de « faire » famille, de se marier, la culture aussi met son grain de sel dans les rouages sinon les feux de l'amour. Il existe deux principaux types de mariage traditionnel à Bali : le *mariage par enlèvement* plus officieux et le *mariage traditionnel* plus officiel.





Dans le village de Pancasari, un mariage traditionnel – et ses rituels de purification – dans un milieu social issu des basses castes. Vêtus de leurs plus beaux costumes traditionnels, spécialement confectionnés pour ce jour sacré, les Balinais – riches ou pauvres, avec des nuances importantes quant aux dépenses occasionnées – se parent et se griment le mieux possible. Délaissant la classique *kebaya*, la future épouse porte ce jour le *sabuk* (ceinturon) et le *saput* (grand tissu, différent du sarong), tandis que le jeune mari mettra sa plus belle veste, histoire sans doute aussi de ressembler pour un jour à Rama, le héros tellement populaire du *Ramayana*... Ici on voit également le *pedanda*, entouré de ses assistantes (dont l'une est sa femme), en train d'officier du haut de son piédestal....

***NgerorodouNgorod*(ou encore *NyogotingetMemaling*) : « le mariage par enlèvement »**

Jadis, ce type de mariage était fréquent (notamment parce que les parents de la fiancée désapprouvaient l'alliance envisagée), aujourd'hui nettement moins, mais il perdure néanmoins sous une forme plus « douce », notamment dans les villes. Tant mieux d'ailleurs ! L'enlèvement est désormais prévu, organisé, et surtout librement consenti par la future épouse. Cette forme de mariage survit aussi car elle est généralement bien plus économique pour les familles : la cérémonie est plus simple, elle s'organise plus rapidement et les parents de la promise n'ont pas besoin (officiellement du moins) de mettre la main à la pâte ni même au portefeuille. Si l'événement est su de tous ou presque il est censé rester secret voire clandestin. Tous les participants – amis, familles, époux – jouent en fait un complexe jeu de rôles, cela peut être parfois amusant et surtout extrêmement pratique sur le plan financier. Cette réalité sociale explique les raisons pour lesquelles le *ngerorod* reste une pratique assez courante à Bali. Mal compris ou décrit, il peut choquer les âmes sensibles des Occidentaux. Sans raison valable cependant. Ce kidnapping autorisé peut aussi apaiser un carcan social parfois extrêmement rigide : les amis proches ou les cousins éloignés servent également à encourager ou soutenir les amants en cas de besoin, c'est-à-dire si les parents s'obstinent à s'opposer à leur union...

Au cours de l'enlèvement, la fille est supposée « crier » et mourir de peur, se débattre aussi, tout ce cinéma pour faire plus vrai et augmenter d'un cran l'intensité de la relation amoureuse en pleine gestation. L'ombre du *Ramayana* – célèbre et populaire épopée indienne, avec l'enlèvement de Sita – paraît sans cesse planer sur cette tradition « locale »... Surtout, cette mise en scène « prouve » symboliquement que la fille n'est ni « facile » ni « bon marché » ! Pour la conquérir, il faut du courage, être prêt à se battre, bref la mériter. Certes, la révolution sexuelle de nos *Sixties* ne semble pas être passée par ce coin... il demeure que la femme a souvent le dernier mot et que même l'enlèvement n'est pas nécessairement ici une histoire de machisme ! On y perd son latin ou son sanskrit. Cela se complique encore lorsque les castes s'immiscent dans l'intimité des débats, privant le plus souvent les amants tourmentés de tout ébat amoureux digne de ce nom... Le kidnapping orchestré, la « fuyarde » doit se cacher quelque part sur le territoire de son prétendant déterminé. A l'issue de cette fuite, le retour au bercail se prépare et une cérémonie – appelée *biakala* – doit alors formaliser cette union trop longtemps dissimulée et même illégitime. La communauté du lieu et la famille de la fille sont

donc officiellement mis au courant de la nouvelle. On officialise peu à peu. Et tout comme la fille avait fait semblant de lutter contre le kidnapping, le garçon doit maintenant s'excuser en bonne et due forme de son geste, en faisant semblant de se repentir auprès des membres de la famille ainsi que des autorités dites compétentes. En général, le montage fonctionne, et tout cet imprévu se passe comme prévu ! A de rares exceptions, la situation peut néanmoins dégénérer : soit lorsque l'amant est brutalement éconduit et vraiment *persona non grata* auprès de la famille de sa fiancée, soit lorsque la fille est enceinte et l'avait sciemment caché à tout le monde... Dans ces deux cas limites, les complications sont parfois irréversibles : avortement pour elle, rejet total pour lui... Roméo et Juliette version *trash* à la balinaise !

Puisque nous sommes là dans les mauvais *scenarii*, il faut encore mentionner le « vrai » kidnapping (*mlegandang*) : là, pour ce type de mariage c'est moins drôle mais heureusement beaucoup plus rare. Le *mlegandang* s'apparente tout simplement au viol, et cette forme extrême de mariage forcé ne subsiste que très exceptionnellement dans certains coins reculés de l'île. La force de la modernité actuelle qui embrase Bali c'est qu'elle devrait venir à bout prochainement de ce genre de pratique barbare. Mais attention surtout à ne pas confondre ou amalgamer le *mlegandang* avec le *ngerorod* ! Il faut retenir, comme l'explique justement les auteurs du livre *The peoples of Bali*, que le mariage de type *ngerorod* est surtout populaire en milieu urbain, et qu'il permet en quelque sorte d'échapper au fort carcan familial et à la structure très hiérarchisée de la société balinaise, très étouffants, notamment pour une jeunesse qui a soif de nouveauté et de modernité. Le *ngerorod* offre ainsi une alternative, ouvre une voie réelle au libre choix des partenaires, et jette une bouffée d'air sur un univers hindou parfois trop rigide et jugé immuable.

***Mepadikou Ngidihanakluh* (ou encore *Mamadik*) : « le mariage traditionnel officiel »**

Dans la mesure du possible, les familles balinaises privilégient toutefois cette forme de mariage, plus « convenable » et nettement plus officielle aux yeux de la coutume et de la société locale. Dans ce cas de figure, les préalables, formalités, tractations, etc., sont légion. Comme souvent un peu partout ailleurs en Asie. Souvent d'ailleurs, les futurs époux se connaissent depuis bien longtemps, le temps de l'école primaire ou secondaire... A plus d'un titre, et pour de nombreux cas (mais pas tous non plus), cette forme de mariage traditionnel – de loin la plus courante et prisée à Bali – ressemble à une forme douce de mariage arrangé. Un mariage rangé aussi. Concrètement, des émissaires sont dépêchés par le fiancé pour aller rendre une

visite courtoise à la fiancée, dans sa famille et sur son lieu de vie évidemment. Si tout se déroule comme prévu, la famille de la fille accueille du mieux possible la délégation en mission. Le jour est faste ou fatal car tout se décide un peu à cet instant, l'important étant que le statut social de la famille du prétendant soit suffisamment « bon » et que le garçon épris de la princesse locale soit un type « bien »... On prévoit une date ensemble, ça discute sûrement et ça ripaille généralement. Un jour propice est fixé par le *pedanda* (mais pas obligatoirement) pour marquer le départ de la fille qui va quitter sa famille pour rejoindre celle de son futur mari. Une épreuve, on les comprend, souvent redoutable pour les jeunes femmes, parfois épousées très jeunes. Pour la famille de la fille également, ce jour est douloureux : elle « perd » un enfant et doit en outre s'acquitter de tous les frais de la cérémonie du jour. Appelée *masakaṇan* (en sanskrit : *wivaha*), cette cérémonie importante contractualise l'union, autant une alliance entre deux familles qu'une union entre mari et femme. Lovée dans un univers patriarcal par excellence, la société balinaise le fait particulièrement savoir le jour du mariage.

Précisons qu'une femme de haute caste ne peut pas se marier avec un homme de basse caste (l'inverse n'est pas vrai), ou alors elle risque fort de tout perdre : son statut, son héritage et celui de ses enfants, et surtout sa fierté. Car sa famille, face à la honte, peut aussi la déshonorer et la rejeter. Il n'est pas étonnant non plus de constater qu'en dépit du processus irrémédiable de modernisation de la société, ce sont les hautes castes – représentant moins de 10% des Balinais de confession hindoue – qui perpétuent les mariages arrangés le plus fortement, afin de préserver leurs acquis et privilèges au cœur des familles « aristocratiques » en quelque sorte.



Mariage traditionnel balinais, dans une famille modeste près de Singaraja, dans l'extrême nord de l'île. Le *pemangku* officie tandis que les époux se placent à l'extrémité du « tapis » d'offrandes.

Pour les Balinais, le mariage est un rite de passage essentiel mais aussi un but dans la vie. Un rite avant tout de purification et de légitimation. Il est la condition

première pour fonder un foyer et avoir des enfants et, pour les hommes mariés, de siéger (et voter) au sein des organisations politiques du village. Le droit local coutumier et la religion hindoue considèrent que tout membre de la communauté humaine a pour devoir de se marier. C'est pour cela, entre autres raisons, qu'il est tellement difficile, douloureux et parfois invivable, d'être soit célibataire soit veuf à Bali. Spécialement pour les femmes... Divorcer pour les Balinais et bien plus encore pour les Balinaises reste un acte courageux et subversif aux yeux de la communauté tout entière. Moins de 5% des mariages se terminent ici par un divorce : belle performance, mais à quel prix ! Combien de vies brisées, de silences interminables, de mensonges incroyables, de fatalisme regrettable... Hors le mariage point de salut, surtout que c'est lui qui permet de perpétuer l'ordre patrilinéaire et de respecter la voie des ancêtres.

Durant la cérémonie de mariage, les corps des mariés sont purifiés dans le but de favoriser la procréation et la vie commune à venir. Que la fête soit modeste ou grandiose, les familles organisatrices pauvres ou riches, toute cérémonie de mariage suit le même canevas et sa signification devant les dieux reste la même pour tout le monde. Le jour « J », accueillis à l'entrée de la demeure de la famille du fiancé, les invités – à commencer par la famille de la future épouse – sont entourés par des montagnes d'offrandes, au sol ou sur des autels. Les mariés sont ensuite conviés par un prêtre, purifiés, préparés pour une nouvelle vie. Les mariés tournent alors trois fois autour des autels (dédiés aux divinités et aux ancêtres) qui se trouvent quelque part à l'est devant l'entrée de la maison. Les époux portent des paniers de rotin remplis d'offrandes spécifiques (pour le garçon : poulet, canne à sucre, pièces de monnaie, etc. ; pour la fille : du riz non-cuit, des épices et des plantes qu'elle est supposée « vendre » à son mari...). A l'aide d'un kriss (ou *keris*, couteau sacré symbolisant ici un phallus), le fiancé transperce un tissu luxueux censé représenter la pureté et la virginité de sa fiancée. Les plantes « achetées » sont replantées symboliquement derrière l'autel des ancêtres dans le but d'encourager la fertilité donc la fécondité. Au final, les mariés tirent ou coupent (selon les cas) une cordelette en coton placée entre deux parties du poulet « servi » en offrande sur le panier tressé. Ce dernier acte « consomme » l'union dès lors validée. Les mariés vont dans la foulée prier – pour la première fois ensemble – dans l'enceinte réservée du temple familial où sont placés les autels de la trinité hindoue et des ancêtres déifiés.

Peu après, le lendemain ou quelques semaines après (c'est selon), les mariés partent visiter la famille de l'épouse afin d'obtenir également leur bénédiction. Il faut aussi

que la fille « quitte » officiellement son ancienne maison et son temple des ancêtres adjacent. Ainsi, avec la consécration du mariage, la femme fraîchement mariée change véritablement de famille... Une vie nouvelle à laquelle il lui faudra s'adapter.



Mepamit (ou *Mapamitou* encore *Bebas*) : rituel qui officialise le fait de quitter les ancêtres de son père à l'occasion d'une cérémonie religieuse au temple familial. Ici, nous voyons particulièrement un *pemangku* – par ailleurs un de mes oncles ! – à l'œuvre. Cette fête peut avoir lieu peu après le mariage ou des dizaines d'années plus tard, comme ici par exemple dans le nord de l'île, où les deux époux s'étaient mariés plus de vingt ans avant la tenue de cette cérémonie.

Une autre spécificité balinaise est liée à l'importance concédée à l'héritage, donnée fondamentale, surtout pour des raisons sociales et rituelles, dans cette société fortement patrilinéaire. Il arrive que pour avoir un héritier certaines familles

adoptent un garçon qui plus tard sera celui qui héritera des biens familiaux. Dans d'autres situations, comme le précise Usadi Wiryatnaya (dans *Bali Today 2*, ouvrage dirigé par Jean Couteau), une famille peut adopter un homme et le marier à l'une de leurs sœurs en clarifiant le fait que c'est bien la fille qui sera « chef de famille » par la suite, et par conséquent elle qui assurera la survie de la lignée paternelle. Dans ce cas précis, appelé *nyentana*, assez rare tout de même, c'est la future épouse qui prend l'initiative et « fait la proposition » à son homme, candidat passif au mariage ! D'une certaine façon, dans ce type de couple, l'homme prend la place de la femme (*mawaklub*). Ce type d'alliances – ce n'est pas vraiment une surprise ! – n'intéresse guère les hommes même si certains Balinais pauvres optent pour cette solution dans le but de s'élever sur l'échelle sociale voire s'enrichir quelque peu. Mais, aux yeux des ancêtres, ainsi « trahis » par leurs fils, ces choix sont difficiles à assumer pour les hommes. Usadi Wiryatnaya a trouvé une belle formule à l'image de la réalité locale : « *Un homme qui pratique nyentana est aussi bon qu'un tigre sans dents* »... Plus vraiment un homme, quoi ! Et de quoi faire vaciller l'ordre du mâle en vigueur.

Pour en finir avec ces unions pas très libres, rappelons que les mariages balinais suivent une loi régionale en vigueur depuis 1966. Celle-ci impose la monogamie aux Balinais, ce qui n'est pas encore une réalité totalement admise et en contradiction aussi avec les anciennes coutumes balinaises. Cette loi précise également qu'en cas de *ngerorod* (le mariage « par enlèvement »), la famille de la fille peut juridiquement refuser l'union, c'est alors un juge qui se rajoute à la partie pour trouver une issue définitive et sans appel. Enfin, les mariages inter-castes ne sont plus interdits ou illégaux, ils se réfèrent à la sphère privée et plus encore de celle de la communauté villageoise et religieuse. Les choses bougent, c'est bien, et c'est déjà ça...

Franck Michel

Lire

- Angela Hobart, UrsRamseyer, Albert Leemann, *The Peoples of Bali*, Oxford, Blackwell, 1996.

- UsadiWiryatnaya, « Traditional Marriage », in Jean Couteau, ed., *Bali Today 2 : Love and Social Life*, Jakarta, KPG, 2008, pp. 24-28.